

Mail du 17/08/2010

Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs,

Comme vous le savez les Ligues franciliennes ont établi un partenariat avec la Région Ile de France afin de promouvoir notre sport. Le dispositif de nos conventions prévoit la mise en place d'indicateurs qui doivent permettre au Conseil Régional de vérifier l'effectivité de sa politique sportive.

Ils sont aussi la possibilité de photographier l'évolution du paysage sportif d'année en année grâce notamment à l'appui de l'IRDS (Institut Régional de Développement du Sport) et donc de mieux répondre aux différents problèmes liés à notre discipline.

Afin de renseigner les informations qui proviennent de la cellule même du tennis, à savoir les Clubs, nous vous remercions de remplir la grille ci-jointe, le plus précisément possible pour la saison 2009-2010, avant le **10 septembre**.

Nous vous remercions vivement de votre collaboration qui va favoriser l'analyse quantitative et qualitative de nos structures sportives. Les résultats de cette étude feront l'objet d'un dossier de l'IRDS consultable ultérieurement sur leur site www.irds-idf.fr

Très cordialement,

Marie-Annick PAVIOT
Directrice Administrative
Ligue de Paris de Tennis
01.44.14.67.80
06.61.75.14.39